

Autour de Saint-Pons



Une randonnée proposée par clamx

Une randonnée sympathique autour du Domaine de Saint-Pons, aux pieds de la Sainte-Baume, à la fraîcheur revigorante.

Durée :	3h25	Difficulté :	Moyenne
Distance :	8,30 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	355 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	356 m	Région :	Sainte-Baume (Massif)
Point haut :	535 m	Commune :	Gémenos (13420)
Point bas :	187 m		

Description

Départ à partir du parking du Parc de Saint-Pons près de Gémenos, à quelques kilomètres d'Aubagne bien connu de tous les randonneurs de la région marseillaise.

(D/A) Partir en direction le Paradou, vers l'Est, et l'ancienne usine à papiers qui est la porte du domaine. Traverser la route.

- (1)** Continuer vers l'ancien moulin .
- (2)** Après quelques marches en bois contre la petite cascade, presque à sec en ces temps-ci, emprunter à droite l'ancien chemin du blé qui reliait le moulin à Cuges-Les-Pins. Arriver sur une piste.
- (3)** Tourner à droite et cheminer durant 250 m.
- (4)** Tourner à gauche, passer devant une ancienne bergerie et progresser jusqu'à un carrefour arboré.
- (5)** Prendre le sentier à droite et arriver sur une piste. La descendre, rejoindre une autre, continuer toujours tout droit, plein Ouest. Laisser une piste à gauche (cote 447) et en rejoindre une autre venant de gauche.
- (6)** Continuer à descendre la piste vers la droite. Progresser sur 1400 m, jusqu'à un chemin à droite.
- (7)** Tourner à 180° à droite dans ce chemin qui se transforme, peu après, en piste. Arriver à un croisement.
- (8)** Descendre tout droit dans un chemin très pentu et rocailleux. Arriver à l'aire de détente qui marque l'entrée du parc.
- (9)** Partir à gauche et retrouver la bifurcation initiale.
- (1)** Traverser la route et regagner le parking **(D/A)**.

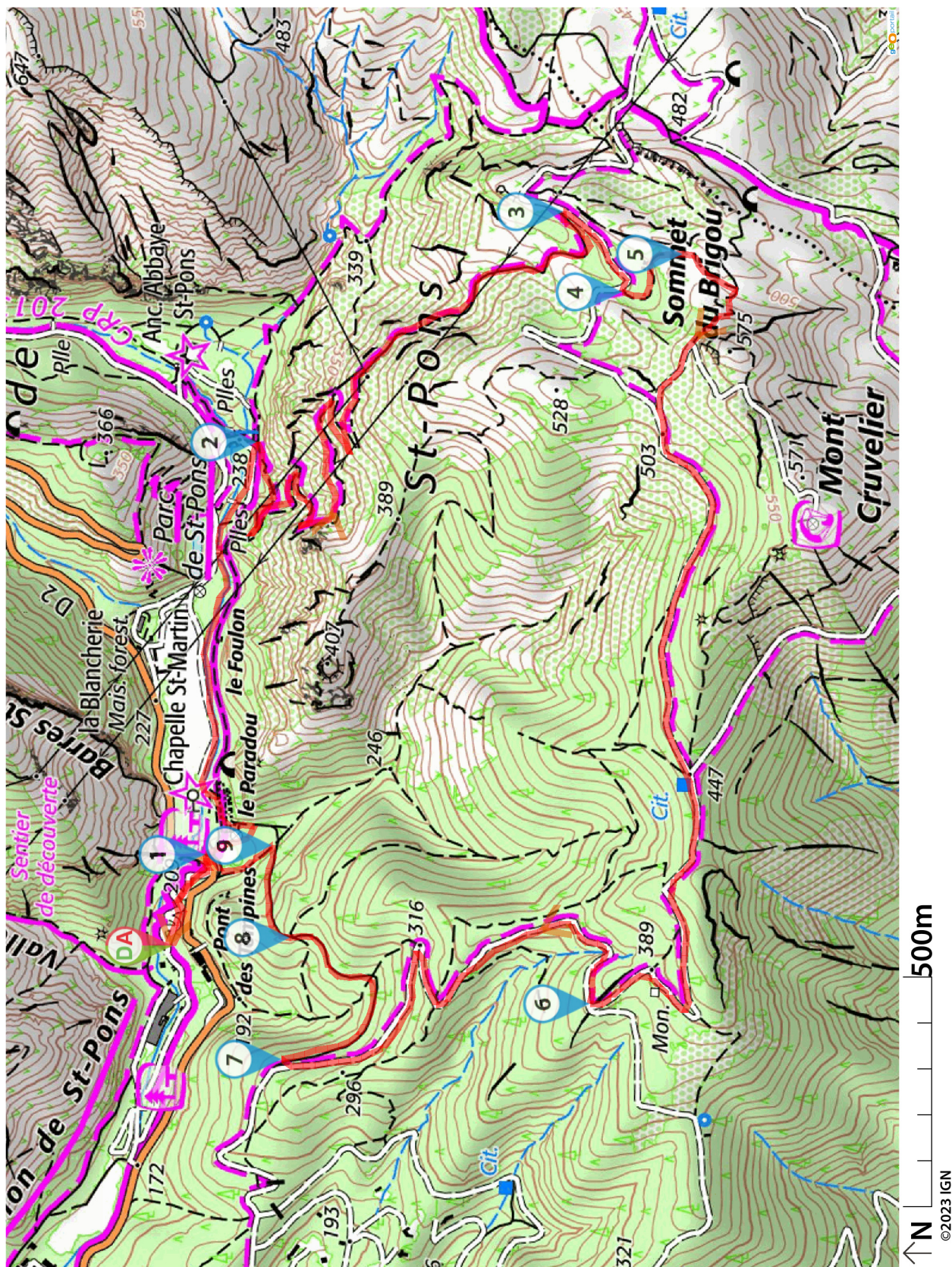
Points de passages

- D/A Parking de Saint-Pons**
N 43.291842° / E 5.646261° - alt. 188 m - km 0
- 1 carrefour del a boucle. Au bord de la - Fauge (cours d'eau) - Affluent de la Huveaune**
N 43.291197° / E 5.648712° - alt. 208 m - km 0.23
- 2 Route du blé**
N 43.290191° / E 5.659793° - alt. 243 m - km 1.32
- 3 Piste DFCI**
N 43.284195° / E 5.665991° - alt. 468 m - km 3.32
- 4 Bifurcation. Montée à gauche**
N 43.283046° / E 5.663837° - alt. 482 m - km 3.55
- 5 Carrefour**
N 43.281858° / E 5.664849° - alt. 501 m - km 3.76
- 6 Bifurcation**
N 43.283674° / E 5.64471° - alt. 380 m - km 5.94
- 7 Bifurcation**
N 43.289707° / E 5.643215° - alt. 266 m - km 7.12
- 8 Descente caillouteuse**
N 43.289544° / E 5.646482° - alt. 269 m - km 7.66
- 9 Espace détente**
N 43.289893° / E 5.648955° - alt. 218 m - km 7.88
- D/A Parking de Saint-Pons**
N 43.291946° / E 5.646222° - alt. 187 m - km 8.3

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-autour-de-saint-pons/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.